

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

### RUBRIQUE 01: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit:  
WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL
- Code du produit:  
B950
- No CAS:  
68917-75-9
- Numéro CE  
296-004-7
- No CAS EINECS:  
92201-74-6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation  
Uniquement pour usage industriel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

PHYTOFRANCE SAS - Complexe La Gastade, Box BP5  
FR 34131 CANDILLARGUES - FRANCE  
0467296425 [www.phytofrance.com](http://www.phytofrance.com)

- 1.4 Numéro d'appel d'urgence  
FR-ORFILA (INRS):+33(0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 02: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05

Eye Dam. 1 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 - H302 Nocif en cas d'ingestion.  
Skin Sens. 1 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.



GHS08

Repr. 2 - H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Aquat. Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques,  
entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger



GHS05

GHS07

GHS08

- Mention d'avertissement  
Danger

- Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Suite page 2)

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

*(Suite de la page 1)*

- Conseils de prudence
  - P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
  - P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
  - P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
  - P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
  - P405 Garder sous clef.
  - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3 Autres dangers**

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - PBT:  
Non applicable.
  - vPvB:  
Non applicable.
  - Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien
- \* Aucun des composants n'est compris.

**RUBRIQUE 03: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

<b>No CAS</b>	<b>Désignation</b>
68917-75-9	Gaultheria fragrantissima Wall.

- Code(s) d'identification
- numéro CE:  
296-004-7

- Composants dangereux:

*	No CAS		%
	<b>119-36-8</b>	<b>METHYL SALICYLATE</b>	<b>50,001-100</b>
		numéro CE: 204-317-7	
*		Eye Dam. 1 - H318;  Acute Tox. 4	
*		- H302, Skin Sens. 1B - H317;  Repr. 2	
*		- H361d; Aquatic Chronic 3 - H412	

**RUBRIQUE 04: Premiers secours**

**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- Remarques générales:  
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.  
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Après inhalation:  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- Après contact avec la peau:  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion:  
Consulter immédiatement un médecin.
- Indications destinées au médecin:

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

EU

*(Suite page 3)*

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

(Suite de la page 2)

### RUBRIQUE 05: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:  
CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:  
Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité:  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- Autres indications  
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### RUBRIQUE 06: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 07: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.  
Eviter la formation d'aérosols.  
Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.

- Préventions des incendies et des explosions:  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:  
Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.  
N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.
- Indications concernant le stockage commun:  
Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

(Suite de la page 3)

### RUBRIQUE 08: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:  
Néant

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

- Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

\*

- Protection des yeux/du visage

\*

Lunettes de protection (en acétate ou équivalent)

\*

- Protection du corps:

\*

Vêtement de protection étanche

\*

Chaussures de sécurité

### RUBRIQUE 09: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Indications générales

##### État physique

Liquide

##### Couleur:

jaune clair à foncé

##### Odeur:

douce

##### Seuil olfactif:

Non déterminé.

##### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

223,0 °C

##### Inflammabilité

Non déterminé.

##### Limites inférieure et supérieure d'explosion

##### Inférieure:

Non déterminé.

##### Supérieure:

Non déterminé.

\*

##### Point d'éclair

94,0 °C NFT 60-103 CC

##### Température de décomposition:

Non déterminé.

##### pH

Non déterminé.

##### Viscosité:

##### Viscosité cinématique

Non déterminé.

##### Dynamique:

Non déterminé.

##### Solubilité

(Suite page 5)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

(Suite de la page 4)

<b>l'eau:</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	à 25,00 °C 10,0000 mbar
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Masse volumique:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative</b>	1,1750 1,190 D20/20
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<b>Aspect:</b>	
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité</b>	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	Non déterminé.
<b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Teneur en substances solides:</b>	0,00 %
<b>Changement d'état</b>	
<b>Taux d'évaporation:</b>	<=1,0 (butyl acétate = 1)
<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
* <b>Substances et mélanges explosibles</b>	Non applicable
* <b>Gaz inflammables</b>	Non applicable
* <b>Aérosols</b>	Non applicable
* <b>Gaz comburants</b>	Non applicable
* <b>Gaz sous pression</b>	Non applicable
* <b>Liquides inflammables</b>	Non applicable
* <b>Matières solides inflammables</b>	Non applicable
* <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	Non applicable
* <b>Liquides pyrophoriques</b>	Non applicable
* <b>Matières solides pyrophoriques</b>	Non applicable
* <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	Non applicable
* <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	Non applicable
* <b>Liquides comburants</b>	Non applicable
* <b>Matières solides comburantes</b>	Non applicable
* <b>Peroxydes organiques</b>	Non applicable
* <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non applicable
* <b>Explosibles désensibilisés</b>	Non applicable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses  
Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

(Suite page 6)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

Non déterminé.

(Suite de la page 5)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

- Toxicité aiguë  
Nocif en cas d'ingestion.

\* Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ISO LD/LC

**68917-75-9 Gaultheria fragrantissima Wall.**

Oral, LD50: 885 mg/kg (rat)  
Dermique, LD50: >=5000 mg/kg (lapin)

**119-36-8 METHYL SALICYLATE**

Oral, LD50: 890 mg/kg (ETA)  
Oral, LD50: 887 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:

- de la peau:

Pas d'effet d'irritation.

- des yeux:

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

\* • Mutagénicité sur les cellules germinales

\* Non déterminé.

\* • Cancérogénicité

\* Non déterminé.

- Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Non déterminé.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Non déterminé.

- Danger par aspiration

Non déterminé.

- Toxicité subaiguë à chronique:

Non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

\* • Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

\* • Toxicité aquatique:

68917-75-9 Gaultheria fragrantissima Wall.

CE50/48h: 21,995 mg/l (daphnie) (OECD 202 / EU Method C.2)

ErC50(0-72h): 13 mg/l (algue) (OECD 201)

96h-LC50: 29,173 mg/l (poisson) (OECD 203 / EU Method C.1)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Non déterminé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT:

Non applicable.

- vPvB:

(Suite page 7)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

(Suite de la page 6)

Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Effets écotoxiques:

Non déterminé.

- Remarque:

Nocif pour les poissons.

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques.

La substance est dangereuse pour l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

- Emballages non nettoyés:

- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

\* . **ADR** Non classé

\* . **IMDG** Non classé

\* . **IATA** Non classé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

\* . **ADR** Non classé

\* . **IMDG** Non classé

\* . **IATA** Non classé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

\* . **ADR**

\* . **Classe** Non classé

\* . **IMDG**

\* . **Class** Non classé

\* . **IATA**

\* . **Class** Non classé

14.4 Groupe d'emballage

\* . **ADR** Non classé

\* . **IMDG** Non classé

\* . **IATA** Non classé

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

EU

(Suite page 8)

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

(Suite de la page 7)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2011/65/UE Limitation de l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Ann.II  
\* Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite pour l'octroi d'une licence - article 5, § 3)  
\* Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT  
\* Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues  
\* Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 111/2005 pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers  
\* Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:  
\* Classe Part en %  
\* I
- Classe de pollution des eaux:  
En général non polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

- \* • Phrases importantes
- \* H302 Nocif en cas d'ingestion.
- \* H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- \* H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- \* H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- \* H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Remarques pour formation  
Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.
- Acronymes et abréviations:  
CE50: effective concentration at 50% ErC50:concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in either growth rate (ErC50)relative to the control within 72hrs exposure.  
IFRA:International Fragrance Association IOFI:International Organization of the Flavor Industry  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
OECD:Organisation for Economic Co-operation and Development  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(Suite page 9)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
selon 2020/878/CE (modifiant 1907/2006/CE)

revue le: 12.12.2024  
imprimée le: 12.12.2024

**DESIGNATION : WINTERGREEN NEPAL ORGANIC OIL**

*(Suite de la page 8)*

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- Sources  
IFRA/IOFI Labelling Manual, Dossier d'enregistrement REACH, Informations fournisseurs
- \* Données modifiées par rapport à la version précédente